

2019 | Rapport Caractérisé Groupe MACSF

Actifs (2019) : 31,8 Md€

Part des Actifs couverts : 81,80 %

Catégorie : Assurance

Sources: Rapport Investissement Responsable du Groupe MACSF (2020), Politique D'investissement Responsable du Groupe MACSF (2020)





Sommaire

Pilier I Gouvernance et Stratégie Climatiques	2
Gouvernance des enjeux climatiques	2
Stratégie climat	2
Intégration des risques liés au climat	3
Pratiques d'engagement actionnarial en faveur du climat	3
Pilier II Incidences sur les investissements	4
Liste des incidences & des indicateurs	4
Identification et description des Risques & des Opportunités	4
Analyse TEE des émetteurs privés / publics	5
Pilier III Incidences des investissements	7
Liste des incidences considérées & des indicateurs	7
Émissions de gaz à effet de serre associées aux investissements	9
Analyse d'Alignement	10
Analyse de la Part Brune (charbon thermique)	11
Plan de Contribution à la Transition	12
Pilier IV Transparence & Communication	14
Consolidation des informations	14



Pilier I | Gouvernance et Stratégie Climatiques

Instances, objectifs, déploiements, intégration & pratiques d'engagement

Gouvernance des enjeux climatiques

Remontée des Sujets Climat

Description de la Remontée des Sujets Climat : Sans spécifier la remontée des sujets climats, le Rapport mentionne que le Conseil d'administration est tenu au courant du suivi des risques financiers et extra-financiers du groupe et des nouveaux types d'investissements sur une fréquence trimestrielle : "Lors de chaque conseil d'administration, une partie est dédiée au portefeuille d'investissements responsables et à son actualité. Trimestriellement, le comité d'orientation financière fait notamment état des controverses liées aux investissements du groupe. Il réalise un suivi des risques financiers et extra financiers, examine les nouveaux types d'investissements réalisés (ex. : obligations vertes) et livre une analyse du marché des investissements responsables." (Politique d'investissement responsable, p 5).

Implications collaboratives liées au Climat

Participation à des Groupes de Travail & à des Développements méthodologiques :
- groupe de travail Finance Durable de l'Association des Assureurs Mutualistes (AAM)
- groupe de travail ESG-Climat de la FFA

Stratégie climat

Politiques d'Appui

Description des Politiques d'appui :

Politique d'exclusion appliquée au portefeuilles du groupe MACSF concernant les nouveaux investissements (cf Politique d'investissement responsable, p 3). Ces critères d'exclusions concernent les titres gérés en directs c'est à dire les obligations, les obligations convertibles et les actions :

- Exclusion de nouveaux investissements dans les entreprises qui développent des nouveaux projets charbon. L'exclusion porte sur les entreprises qui développent ou prévoient de nouveaux plans d'expansion d'infrastructures (mines) ou de capacités (centrales).
- Le groupe MACSF cesse d'accompagner les entreprises dont la production annuelle de charbon est supérieure à 20 mégatonnes et dont les capacités installées basées sur le charbon sont supérieures à 10 gigawatts.
- Le groupe cesse d'investir dans les entreprises ayant une part du charbon dans le chiffre d'affaires au-dessus de 30 % ou dont le mix énergétique des activités de production d'électricité est supérieure à 30%.

Le rapport précise que "ces critères ne sont pas cumulatifs et seront révisés régulièrement pour supprimer totalement le financement de l'énergie charbon à horizon 2030". (ibid, p 4).

Objectifs fixés

Objectifs : "Supprimer totalement le financement de l'énergie charbon à horizon 2030" (ibid, p 4)

Délais de Réalisation associés : 2030



Intégration des risques liés au climat

A la Stratégie d'Investissement

Processus de Suivi : Sans être spécifique au climat, "Trimestriellement, le Comité d'Orientation Financière fait notamment état des controverses liées aux investissements du groupe. Il réalise un suivi des risques financiers et extra-financiers, examine les nouveaux types d'investissements réalisés (ex. : obligations vertes) et livre une analyse du marché des investissements responsables." (ibid, p 4)

Pratiques d'engagement actionnarial en faveur du climat

Mise en Oeuvre des Pratiques actionnariales

Démarche(s) d'Engagement actionnarial liée au Climat : "La MACSF entretient un dialogue permanent avec ses sociétés de gestion partenaires pour les inciter à développer leur prise en considération des enjeux ESG et climatiques. Notre axe d'amélioration concernera notamment la gestion court terme avec un investissement progressif sur des fonds responsables"(ibid, p 3)



Pilier II | Incidences sur les investissements

Analyse des risques & des opportunités climatiques

Liste des incidences & des indicateurs

Pour l'Évaluation des Risques (& Opportunités) de Transition

Risque carbone : En émissions de GES, exprimées en absolues et en intensités carbone

Tableau Récapitulatif des Indicateurs Employés

Dimension	Indicateur	Scénario / Hypothèse	Fournisseur	Application
<i>Risques & Opportunités de Transition</i>				
Risque carbone	intensité carbone	indicateur statique	non précisé	"émetteurs privés et publics"

Tableau Récapitulatif des Données Utilisées & Produites

Dimension	Données & Granularité	Horizons	Couverture	Résultats
<i>Risques & Opportunités de Transition</i>				
Risque carbone	Pour les émetteurs publics : données publiées par l'AIE et Eurostat	indicateur statique	Voir Émissions de GES associées aux investissements	

Le Climate Transparency Hub retranscrit les résultats des évaluations afin de synthétiser l'essentiel de l'analyse climat de portefeuille et de rendre compte des choix de présentation. Ces résultats sont produits par l'évaluation et dépendent donc de l'ensemble des choix effectués (de données, de méthodes, de scénarios, d'horizons, etc...). La performance qu'ils peuvent représenter est donc relative et leur comparabilité est limitée.

Identification et description des Risques & des Opportunités

Repérage des Horizons Temporels & des Impacts

Hiérarchisation des Risques & des Opportunités : Pour les émetteurs privés : "La méthode d'analyse repose sur l'appréciation de la position des émetteurs vis-à-vis de la problématique du réchauffement climatique. Elle introduit une appréciation différenciée entre les secteurs pour lesquels l'enjeu est considéré comme faible et les secteurs fortement émetteurs en carbone (ou carbo-intensifs) pour lesquels l'enjeu est



déterminant. La méthode identifie ainsi des acteurs à risque ou bien des acteurs pour lesquels ces enjeux présentent des opportunités." (ibid, p 12)

Dans des schémas, le rapport représente la répartition des émetteurs privés par catégorie de risques et d'opportunités (secteurs peu intenses, opportunité forte, opportunité, neutre, risque, risque fort, non évalué) comparé à la répartition de l'indice de référence. (schéma, ibid, p 12).

Pour les émetteurs publics, aucun Etat en portefeuille ne se trouve dans la catégorie "risque".

La méthodologie d'analyse distingue deux catégories d'acteurs :

- Les acteurs à risque : les sociétés qui détiennent des réserves de combustibles fossiles et notamment de charbon thermique, les "stranded assets".
- les acteurs pour lesquels la transition énergétique constitue des opportunités d'investissement :
 - "les sociétés les moins émettrices de GES dans les secteurs d'activités fortement émetteurs. Le niveau des émissions carbone dites « financées » en investissant dans ces sociétés servira de base de comparaison ;
 - les sociétés qui progressent le plus dans la gestion du changement climatique. En raison de leurs activités, ces sociétés peuvent être pour le moment fortement émettrices de GES, mais ce sont les progrès réalisés par ces acteurs qui induiront les évolutions les plus significatives ;
 - les sociétés qui, par leurs produits ou services, sont d'ores et déjà des apporteurs de solutions pour la transition énergétique, par exemple : énergies renouvelables, amélioration de l'efficacité énergétique..." (Ibid p 19).

L'analyse des risques des émetteurs privés de la MACSF ("analyse TEE") porte uniquement sur "les émetteurs des secteurs d'activités les plus intenses en émissions carbone (Automobile, Chimie, Matériaux de construction, Pétrole et gaz, Services aux collectivités...)" (ibid, p 19).

Les analyses ESG et climat ont été réalisées par une équipe indépendante d'analystes ISR (OFI AM).

Evaluation d'un Risque Carbone

La MACSF identifie et évalue un risque carbone représenté par l'intensité des émissions de gaz à effet de serre des entités en portefeuille. L'exposition (relative ou absolue) à des entités ou des activités intenses en GES peut rendre compte d'une vulnérabilité ou d'un retard, de tel acteur ou tel portefeuille, vis-à-vis de la transition vers une économie neutre en carbone. Cette évaluation permet d'obtenir un ordre de grandeur, un suivi et de se comparer à un indice. [Voir les détails de l'évaluation au Pilier III - Émissions de gaz à effet de serre associées aux investissements](#)

Explications :

- Pour les émetteurs privés : Le calcul des émissions carbone fait partie des critères concernant les risques liés à la transition énergétique.
- Pour les émetteurs publics : "Pour les États, l'enjeu analysé est l'enjeu Énergie et carbone, qui évalue la capacité de l'État à limiter son empreinte carbone (émissions de CO₂, respect des engagements internationaux (COP21), recours au fret par le rail), ainsi que sa capacité à limiter son empreinte énergétique (consommation d'énergie globale, dépendance au pétrole)." (ibid, p 18)



Analyse TEE des émetteurs privés / publics

Méthodes

Explication des Méthodes :

Pour les émetteurs privés : "L'analyse est réalisée selon deux axes :

- les émissions de GES liées aux activités de l'entreprise
 - l'implication de l'entreprise dans la transition énergétique". (ibid, p 19).
-
- La performance des émissions carbone est déterminée en fonction de l'intensité des émissions par unité produite et les émissions financées indirectement par M€ de passif.
 - La performance TEE est déterminée en fonction de :
 - la détention de mines de charbon thermique
 - l'analyse de la gestion d' enjeux liés au changement climatique
 - la part du chiffre d'affaires réalisée dans les technologies vertes.

Sans donner plus d'explication, le rapport mentionne qu'une matrice représentant le positionnement de chaque émetteur au sein de son secteur d'activité est obtenue.

Pour les émetteurs publics : "L'analyse Transition Energétique et Ecologique" est réalisée selon deux axes :

- l'intensité carbone, mesurée à partir des émissions de CO2/PIB
- la transition énergétique, mesurée en fonction de la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie : "L'enjeu analysé est celui du développement des filières vertes qui évalue la capacité de l'État à développer de nouvelles filières économiques et à promouvoir la transition énergétique et écologique. Cet enjeu est analysé à partir de la part d'électricité provenant de sources renouvelables et recyclage des déchets municipaux" (ibid, p 19).

Application

Classe(s) d'Actif étudiée(s) : émetteurs privés des secteurs les plus intenses

Secteurs couverts : "les émetteurs des secteurs d'activités les plus intenses en émissions carbone (Automobile, Chimie, Matériaux de construction, Pétrole et gaz, Services aux collectivités...)" (ibid, p 19).

Données

Fournisseurs de Données : équipe d'analyste ISR de OFI AM

Analyse des Résultats

Conclusions tirées : " À partir de cette matrice, une évaluation du portefeuille est réalisée une fois par an, afin d'obtenir une vision globale des zones de risques et d'opportunités par rapport à cette thématique" (ibid, p 20).



Pilier III | Incidences des investissements

Alignement et contributions à la Transition ou au réchauffement

Liste des incidences considérées & des indicateurs

Pour l'Évaluation des Compatibilités & Incompatibilités avec la Transition

Alignement : En pondération relative à chaque source d'énergie utilisée par secteurs (production électricité et constructeur automobile) comparée à la composition dans un portefeuille "aligné" sur le scénario 2 ° de l'AIE (énergétique mondiale à horizon 2024) et à l'indice de référence du portefeuille standard et "aligné".

Part "Verte" : En part des activités "des émetteurs proposant des solutions dans des technologies "vertes" pour un montant significatif de leur chiffre d'affaires (10% minimum). Depuis fin 2019, ces activités sont déterminées dans le présent rapport en utilisant la nomenclature adoptée pour le label Greenfin, par exemple : énergies renouvelables, agriculture durable, bâtiments verts, centre de données fonctionnant aux énergies renouvelables, processus industriels éco-efficients, réduction de la pollution... Le terme de « Part verte 1 » désigne les émetteurs identifiés comme ayant un chiffre d'affaires de plus de 50 % dans ces activités, et celui de « Part verte 2 » ceux dont le chiffre d'affaires est compris entre 10 % et 50 %." (ibid, p 21)

Part "brune" (charbon thermique) :

- Pour les activités de production d'électricité à base du charbon thermique : Part brune en capacité installée et en nouvelles capacités (expansion) en GW en fonction de seuils de chiffre d'affaires ou de production d'énergie ou de capacité installés (> 30 % (Part brune 1), > 20 % (Part brune 2), > 10 % (Part brune 3).
- Pour les activités d'exploitation du charbon thermique : Part brune en production annuelle et en nouvelles mines (expansion) en Millions de tonnes en fonction de seuils de chiffre d'affaires (> 30 % (Part brune 1), > 20 % (Part brune 2), > 10 % (Part brune 3).

Part grise : Part des activités qui répondent simultanément aux définitions de la part brune et la part verte : "ce terme désigne les émetteurs répondant simultanément aux définitions des Part verte et Part brune ci-dessus, ainsi que les éventuelles obligations vertes ou green bonds émis par des sociétés ayant par ailleurs des activités utilisant le charbon thermique. Il peut s'agir par exemple d'un producteur d'électricité finançant des capacités de production d'énergies renouvelables via une obligation « verte », mais ayant toujours une partie de sa production réalisée via des centrales thermiques à charbon." (ibid, p 21)



Tableau Récapitulatif des Indicateurs Employés

Dimension	Indicateur	Scénario / Hypothèse	Fournisseur	Application
<i>Compatibilités & Incompatibilités des Investissements avec la Transition</i>				
Alignement	En pondération des sources d'énergie utilisées par secteurs, comparée à la composition d'un portefeuille "aligné"	Scénario énergétique mondiale 2 °C de l'AIE	2° Investing Initiative	Portefeuille actions et obligations
Part Verte	Référence activités vertes label Greenfin. Part verte 1 = émetteurs qui ont CA >50 % dans ces activités Part verte 2 = émetteurs qui ont CA entre 10 et 50 % dans ces activités	indicateur statique	OFI AM	émetteurs privés
Part brune (charbon thermique, activités d'exploitation et de production)	Part brune 1 = CA > 30 % Part brune 2 = CA > 20 % Part Brune 3 = CA > 10 % + Pour Production : en capacité installée (GW) + Pour exploitation : en production annuelle (M tonnes produites)	indicateur statique	OFI AM	émetteurs privés
Part grise	Part des émetteurs qui répondent simultanément aux indicateurs de Part verte et Part Brune	indicateur statique	OFI AM	émetteurs privés

Tableau Récapitulatif des Données Utilisées & Produites

Dimension	Données & Granularité	Horizons	Couverture	Résultats
<i>Compatibilités & Incompatibilités avec la Transition</i>				
Alignement	non précisé	2024	Producteurs d'électricité et Constructeurs automobiles	Graphiques des pondérations des sources d'énergies (voir p 13 du rapport)
Part verte	non précisé	indicateur statique	88,3 %	Part verte 1 = 2,0 % Part verte 2 = 2,9 %
Part brune (charbon thermique)	non précisé	indicateur statique	non précisé	Part brune 1 = 1,8% Part Brune 2 = 2,8 % Part Brune 3 = 1,3 % Production de charbon : 15 MW de capacité installées et 300 MW de nouvelles capacités Exploitation : 30 M t produites / an + expansion nouvelles mines Part brune 1
Part grise	non précisé	indicateur statique	non précisé	1,5 %



Le Climate Transparency Hub retranscrit les résultats des évaluations afin de synthétiser l'essentiel de l'analyse climat de portefeuille et de rendre compte des choix de présentation. Ces résultats sont produits par l'évaluation et dépendent donc de l'ensemble des choix effectués (de données, de méthodes, de scénarios, d'horizons, etc...). La performance qu'ils peuvent représenter est donc relative et leur comparabilité est limitée.

Financement(s) Direct(s) de la Transition

Liste des Actifs considérés/cités comme dédiés au Financement Direct :

Catégories	Détails	Montants
Actifs labellisés	Investissement dans un fonds labellisé Greenfin	25 millions €
Total	25 millions € soit 0,07 % des actifs	

Émissions de gaz à effet de serre associées aux investissements

Tableau des Mesures d'Émissions impliquées par les Investissements

Classe d'Actif	Couverture	Périmètres	Résultats
Obligations Souveraines	100 %	non précisé	148 t CO2e par M de \$ de PIB
Entreprises cotées	89 %	non précisé	95 t CO2e par M€ investi

Le Climate Transparency Hub retranscrit les résultats des évaluations afin de synthétiser l'essentiel de l'analyse climat de portefeuille et de rendre compte des choix de présentation. Ces résultats sont produits par l'évaluation et dépendent donc de l'ensemble des choix effectués (de données, de sources, de méthodes, de scénarios, d'horizons, etc...). La performance qu'ils peuvent représenter est donc relative et leur comparabilité est limitée.

Données

Classes d'Actifs : "émetteurs privés et publics"

Explications : "Le calcul des émissions induites a pour objectif d'évaluer les émissions générées de manière indirecte par un investisseur via les entreprises qu'il finance. Elles sont exprimées en tonnes équivalent CO2 par million d'euro investi." (ibid, p 11)

La formule de calcul retenue est : (les encours détenus X le total des émissions carbone de la société) / le total du passif de la société (en M €).



Couverture & Explication des Exclusions :

- émetteurs privés : 89 %
- émetteurs publics : 100%

Types de Données et Sources :

Pour les émetteurs publics, l'intensité carbone est estimée à partir de données publiées par l'AIE et Eurostat. Ces données sont exprimées en teq CO2 par millier de dollars de PIB.

Analyse des Résultats

Suivi historique : Suivi historique sur la période 2017 à 2019. On observe une réduction de l'empreinte carbone.

Analyse d'Alignement

Méthodes

Explication des Méthodes : Méthodologie de 2° Investing Initiative. "Une analyse de scénario prospective est réalisée pour les secteurs fortement émetteurs de gaz à effet de serre (de l'énergie, de l'électricité, des transport et industriel).

"Le modèle calcule l'exposition de référence estimée pour chaque technologie en prenant l'exposition actuelle géographique et en ajoutant la trajectoire telle que définie dans le scénario 2 °C de l'AIE.

Explication du Choix des Méthodes et Objectifs : "Cette méthode permet aux investisseurs institutionnels de comparer leur portefeuille de placements à un portefeuille dans une trajectoire 2 °C et d'identifier les secteurs ou technologies sur ou sous-représentés au sein de l'univers investi." (ibid, p 21)

Fournisseurs de Données : 2° Investing Initiative

Indicateurs : Pondération relative à chaque source d'énergie utilisée par secteurs (production électricité et constructeur automobile) comparée à la composition dans un portefeuille "aligné" sur le scénario 2 ° de l'AIE et à l'indice de référence du portefeuille standard et "aligné"

Horizons

Horizons choisis : 2024

Évaluation de la Cohérence avec les Horizons d'Investissements : "L'horizon temporel est celui de la planification des dépenses en capital pour lequel les données peuvent être suivies à un niveau significatif" (ibid, p 21).

Application

Classe(s) d'Actif étudiée(s) : Portefeuille d'actions et d'obligations

Couverture de l'Analyse (en % de la classe) : "l'analyse couvre 70 à 90 % des émissions de GES associées à un portefeuille financier standard" (ibid, p 21)

Secteurs couverts : Secteurs fortement émetteurs de GES (résultats pour les producteurs d'électricité et les constructeurs automobiles)



Scénario

Scénarios utilisées : Scénario énergétique mondiale 2°C de l'AIE.

Utilisation d'un Scénario compatible avec l'Accord de Paris : oui

Résultats de l'Évaluation

Résultats quantifiés : Graphiques des résultats (sans unité de mesure) pour le secteur des producteurs d'électricité et des constructeurs automobiles (voir graphiques, ibid, p 13).

- Pour le secteur des producteurs d'électricité : "L'objectif 2 °C est largement atteint pour la part « Hydraulique », « Nucléaire », « Gaz » et « Charbon » du portefeuille actions et obligataire. Il n'en est pas de même pour la part « Autres énergies renouvelables » pour le portefeuille obligataire" (ibid, p 13)
- Pour le secteur des constructeurs automobiles : "L'objectif 2 °C est quasiment atteint pour la part « Véhicules électriques » chez les constructeurs automobiles du portefeuille. En revanche, la part « Véhicules hybrides » est largement insuffisante, ce qui est le reflet du retard des constructeurs automobiles sur cette technologie. À titre de comparaison, la situation est similaire chez les constructeurs automobiles de l'indice de référence. Cela traduit un retard global des constructeurs automobiles en ce qui concerne leur alignement au Scénario 2 °C, notamment en ce qui concerne les véhicules hybrides." (ibid, p 13)

Analyse des Résultats

Conclusions tirées : "Il existe un certain nombre de secteurs pour lesquels il n'existe pas de technologie low carbon substituable. Cela concerne les secteurs de l'acier, du ciment, du transport maritime et du transport aérien. Pour ces secteurs, une analyse d'intensité des émissions carbone est réalisée." (ibid, p 21)

Analyse de la Part Brune (charbon thermique)

Méthodes

Dimension(s) analysés(s) : La MACSF calcul la part brune de son portefeuille d'émetteurs privés. Celle-ci correspond aux activités liées au charbon thermique (exploitation et production).

"Depuis fin 2019, cette analyse a été affinée en ajoutant à l'identification en fonction du niveau du chiffre d'affaires, l'identification en fonction de la capacité de production, et/ou de l'implication éventuelle dans le développement de nouvelles capacités de production d'électricité à base de charbon thermique. Les éventuels engagements de sortie du charbon, et/ou les engagements pris dans le cadre de l'initiative Science Based Targets sont également pris en considération. Trois niveaux de Part brune sont désormais distingués." (ibid, p 20).

Indicateur(s) :

- Pour les activités de production d'électricité à base du charbon thermique : Part brune en capacité installée et en nouvelles capacités (expansion) en GW en fonction de seuils de chiffre d'affaires ou de production d'énergie ou de capacité installés (> 30 % (Part brune 1), > 20 % (Part brune 2), > 10 % (Part brune 3)).
- Pour les activités d'exploitation du charbon thermique : Part brune en production annuelle et en nouvelles mines (expansion) en Millions de tonnes en fonction de seuils de chiffre d'affaires (> 30 % (Part brune 1), > 20 % (Part brune 2), > 10 % (Part brune 3)).



Application

Classe(s) d'Actif étudiée(s) : émetteurs privés

Secteurs ciblés (au cas échéant) : charbon thermique (exploitation et production)

Résultats de l'Évaluation

Résultats Quantifiés :

Part brune 1 = 1,8% ; Part Brune 2 = 2,8 %; Part Brune 3 = 1,3%

- Production charbon : 15 GW de capacités installées et 300 MW de nouvelles capacités (seuils de chiffres d'affaires des émetteurs confondus).

- Exploitation : 30 Millions de tonnes produites /an , avec l'expansion de nouvelles mines. (tableau des résultats, ibid, p 21).

Consolidations : Schéma de répartition en part brune (3 catégories), verte et grise des émetteurs privés. Comparaison avec le portefeuille de la MACSF en 2018 et à l'indice de référence. (schéma, ibid, p 12)

Plan de Contribution à la Transition

Méthode d'Établissement d'Objectif(s) d'Impact(s)

Objectif(s) qualitatif(s) :

"Pour l'année 2020, nous nous engageons à détenir 6 % d'investissements responsables au sein de la poche obligatoire dont au moins 80% en obligations "vertes"" (Politique d'investissement responsable de la MACSF, p 3).

Actions Climat

Actions effectuées :

- Fin 2019, le groupe MACSF a investi à hauteur de 300 M€ dans des fonds d'infrastructure Equity. Le rapport mentionne que les fonds dans lesquels le groupe MACSF est engagé, investissent principalement dans des sociétés ayant pour objet de financer, construire, exploiter , rénover ou encore développer des projets dans les secteurs des transports, de l'énergie, des télécommunications et dans des infrastructures industrielles, et que les énergies renouvelables font partie des secteurs financiers par ces fonds.

- S'est engagé fin 2019 à hauteur de 25 M€ dans un fonds labellisé Greenfin : Peral Infrastructure Capital dont 100 % des actifs investis par le fonds ont vocation à générer une valeur ajoutée environnementale, avec trois activités principales qui contribuent à une croissance durable, à la transition énergétique et à la protection de l'environnement : les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, la gestion du cycle de l'eau et la valorisation des déchets.



Pilier IV | **Transparence & Communication**

Des enjeux climatiques aux bénéficiaires et clients

Consolidation des informations

Rapport Climat dédié

Forme du Rapport Climat : Rapport d'investissement Responsable du Groupe "établi en application de l'article 173 de la LTECV"

Le rapport porte sur les actifs financiers des sociétés MACSF épargne retraite, MACSF assurances, MACSF prévoyance, Libea et MACSF RE.

Les analyses présentées dans le rapport portent sur les émetteurs investis en direct et excluent notamment la gestion déléguée et les investissements en immobilier.

Structure de la Publication des Informations

Structure : Rapport en 3 parties : 1) Cadre d'action du groupe 2) Stratégie d'investissement responsable 3) Focus Climat. Accompagné d'un glossaire et des méthodologies d'analyse des risques ESG et Climat en annexe.